



## **Billet des élus UDC au Conseil communal de Lausanne**

### **Pétition des jeunesses populistes « Pour un cinéma populaire ! Non aux places hors de prix ! »**

Les jeunesses populistes ont récolté un peu plus de 1'200 signatures pour une pétition demandant une baisse du prix des billets de cinéma de 2.- francs. Il est intéressant de noter que certains intervenants de gauches estiment que le prix n'est pas l'élément déterminant pour aller au cinéma. Au vote, et avec le soutien de l'UDC, le plénum balaie la dernière – mais pas dernière – tentative communiste visant à faire des loisirs un bien fondamental.

### **Postulat intitulé « Densifions la Ville efficacement et durablement »**

Pour l'UDC ce postulat est la version lausannoise de la politique cantonale initiée par les services de notre Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, visant à économiser l'espace non construit et à éviter un important mitage du territoire vaudois. La réflexion est nécessaire, car l'augmentation de la population est inversement proportionnelle à la surface constructible dont nous disposons.

L'aménagement du territoire est une science dont les conséquences se mesurent en plusieurs dizaines d'années, pour ne pas dire en siècles. Il y a donc lieu d'être extrêmement prospectif afin d'anticiper, dans la plus grande mesure possible, des décisions dont les conséquences peuvent être irréversibles.

Notre groupe soutient donc ce postulat et attend la réponse municipale qui, elle, ouvrira véritablement la discussion.

### **Révision partielle du Règlement pour le personnel de l'administration communale (RPAC)**

Nul besoin d'être devin pour comprendre que le débat s'est résumé à un affrontement entre le bloc de gauche et celui de droite dans le cadre de la révision partielle du Règlement pour le personnel de l'administration.

Notre parti relève en préambule que Lausanne représente "la dernière réserve de fonctionnaires" du Pays. En effet le statut de fonctionnaire n'a toujours pas été remplacé par une loi sur le personnel moderne. Malgré une croissance des charges du personnel qui est passé de 300 à 520 millions en dix ans, le Conseil communal poursuit dans ses décisions d'étoffer les prestations en faveur des collaborateurs.

Après l'acceptation d'un amendement proposé par la droite, visant à supprimer des prestations en faveur d'un collaborateur qui refuserait un poste équivalent suite à la suppression de son poste, le débat s'est enflammé. Mauvaise perdante, la gauche a imposé la suspension de la discussion jusqu'à la prochaine séance. Ce débat n'est cependant pas encore terminé.

### **Interventions déposées par les élus UDC lors de la séance :**

- **Interpellation de Claude-Alain Voiblet : « Application de la Loi fédérale sur les étrangers et de la Loi d'application dans le canton de Vaud de la législation fédérale sur les étrangers ».**

Ces différentes interventions peuvent être consultées sur le site :

<http://www.udc-vaud.ch/lausanne/index.htm>

---

**La section UDC Lausanne sera présente sur le marché,  
à la place de la Palud (en face de l'Hôtel de ville),  
les samedis suivants :**

**15 mai - 5 juin - 3 juillet 2010**

Nous vous invitons à nous rejoindre dès 9 heures et ceci jusqu'à 12 heures

---

**Informations :** Claude-Alain **Voiblet**, Président du Groupe au Conseil communal  
Natel 079 / 251.22.06 ou Tél. 021 / 806.32.90

Jean-Luc **Chollet**, Député et Conseiller communal  
Tél. 021 / 652.37.55

Billet d'information des élus de l'UDC Lausanne suite aux séances du Conseil communal  
**Merci de votre soutien - CCP 10-22166-7**